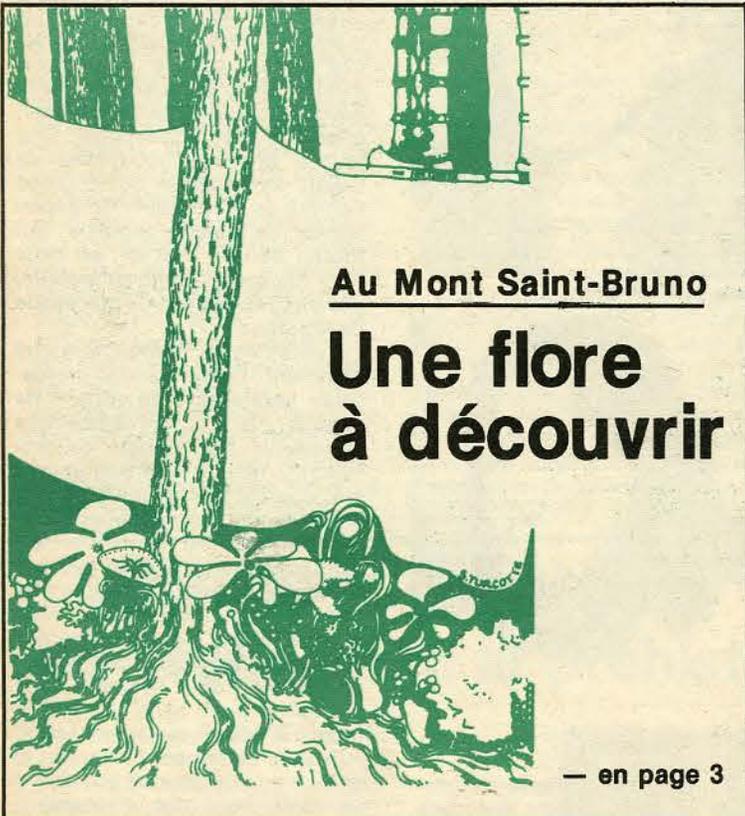


## l'Uqam



Au Mont Saint-Bruno

## Une flore à découvrir

— en page 3



M. Roger Leroux: prévoir constamment des ajustements.

## Le certificat en environnement: popularité inattendue

Commencé sans battage publicitaire en janvier, au beau milieu de l'année universitaire, le programme de certificat de premier cycle en sciences de l'environnement a attiré beaucoup de monde. Quatre-vingt-quatorze étudiants s'y sont inscrits, alors qu'on n'en attendait qu'une trentaine.

«C'est pour nous une surprise» commente le responsable du certificat, M. Roger Leroux.

Autre sujet d'étonnement: bon nombre d'étudiants possèdent déjà un bacc. en sciences pures ou en sciences humaines. Ils viennent, ont-ils expliqué, «chercher un complément de connaissances, et non pas uniquement des crédits.» M. Leroux souligne que plusieurs d'entre eux ont refusé les équivalences auxquelles ils avaient droit.

Contrairement à ce qu'on voit souvent dans les programmes de certificats, près du tiers des étudiants est inscrit à temps complet. Tous, prétend M. Leroux, sont très motivés. «Le conseil de programme du certificat ne de-

vrait pas tarder à se former.»

Ce certificat de premier cycle, tout en privilégiant la connaissance de l'environnement dans ses aspects qui relèvent plus particulièrement des sciences physiques, se veut pluridisciplinaire. Il entend s'ouvrir largement aux autres secteurs de l'Université. «Notre certificat s'insère dans la politique du cumul des certificats», dit M. Leroux. Qui insiste sur le fait que le programme en est un de base, donc accessible. Les étudiants, d'ailleurs, l'ont compris et viennent de partout: arts plastiques, histoire, géographie, psychologie, chimie, science politique, etc.

Cette arrivée massive et inattendue d'étudiants de toutes formations et de tous âges (de 18 à 50 ans), «montre combien les besoins étaient grands dans ce domaine de la connaissance scientifique. Il met aussi en évidence le niveau de conscience de plus en plus élevé des gens

(la suite en page 2)

## Bourse de \$500: tirage mardi

C'est demain, mardi 30 janvier, que sera tirée au sort la bourse de \$500 offerte dans le cadre de l'Opération Désignation.

Le tirage aura lieu à 12 h 45, au Centre d'accueil, pavillon Riverin II, 1187 rue de Bleury.

L'Opération Désignation s'est déroulée du 17 au 24 janvier dernier.

Il s'agissait de donner des suggestions pour la désignation d'éléments du nouveau campus: deux pavillons, deux salles et la grande place intérieure.

La bourse de \$500 sera remise à la personne dont le bulletin de participation sera tiré au sort, que ses suggestions soient retenues ou non, éventuellement.

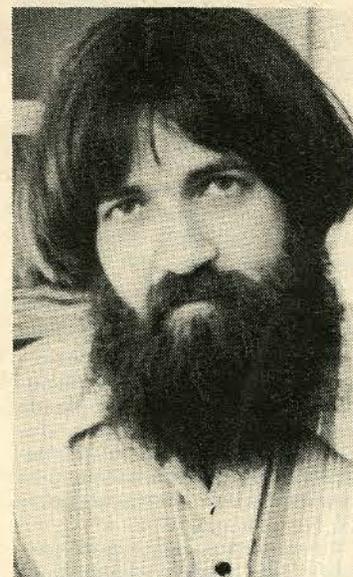
## Des émissions sous-titrées à l'intention des sourds

Il est prouvé, aujourd'hui, que la méthode la plus efficace pour aider les sourds, au chapitre de l'information, est le sous-titrage d'émissions filmées, conçu expressément à leur intention. C'est ce qui a motivé M. Pierre Latour, de l'Office national du film, à mettre en branle un projet dans cet optique et à s'adjoindre, pour le réaliser, M. Jacques Duchesne, auparavant professeur de linguistique à l'UQAM. Ce dernier occupe, depuis juin dernier, le poste de directeur du module des certificats en adaptation scolaire, et est responsable, à ce titre, du certificat de 1er cycle pour l'enseignement aux déficients auditifs.

Une subvention de \$80 000, émanant du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social, leur permettra cette année de procéder à l'exécution d'un ambitieux programme: adaptation de techniques américaines au contexte québécois, réalisation d'une série de films sous-titrés à l'aide de codes qu'il faut concevoir et expérimenter, analyse des attentes et des besoins des populations sourdes concernées, formation d'un personnel nouveau et qualifié, etc.

Saviez-vous qu'il y a au Québec, 54 000 personnes atteintes, à divers degrés, de déficiences auditives? C'est le handicap physique sensoriel le plus répandu, constate Jacques Duchesne. «Nous cherchons le moyen d'intégrer les sourds le plus normalement possible à une société entendante, en leur permettant d'avoir accès au même outil de communication que les autres, le langage.» Et ce, par les médias privilégiés de notre société industrielle: la télévision, le cinéma.

Les prothèses auditives, commente-t-il, individuelles ou



M. Jacques Duchesne

collectives, permettent aux sourds d'entendre un peu mieux, dans certains cas; les techniques d'éducation spécialisées (gestes, parole articulée, épellation digitale, lecture labiale...) sont également d'une efficacité limitée; elles ne sont pas internationalisées et par conséquent, ne sont comprises que par une minorité de personnes sourdes. Aux Etats-Unis, poursuit Jacques

Duchesne, on a entrepris d'insérer ces déficients à une société parlante, sur une vaste échelle, à partir de 1969: le sous-titrage de films, et surtout de bulletins de nouvelles diffusés quotidiennement par la chaîne PBS, puis ABC, est une révolution en son genre. Elle implique toute une série de problèmes d'organisation pratique de l'information: publication à l'écran des sous-titres, leur formulation rapide en un langage clair adapté aux besoins des sourds, leur placement sur l'écran, etc.

Grâce à la ligne 21, les télé-spectateurs intéressés, munis d'un décodeur branché sur leur téléviseur, voient apparaître les sous-titres accompagnant les images sur leur écran. (La ligne 21 est une onde parallèle qui permet l'ajout d'une onde sonore ou d'une image à celles transmises par un réseau de télévision).

Pourquoi les déficients auditifs du Québec ne pourraient-ils pas bénéficier de ces avantages? D'après MM. Latour et Duchesne, une simple transposition de l'expérience ne saurait suffire: le contexte québécois est trop différent.

Le Québec est bien outillé pour intégrer culturellement les sourds par des semblables méthodes,

(la suite en page 4)

Inscriptions d'hiver 79

## Hausse importante

Le nombre des étudiants inscrits pour la session d'hiver 79 accuse une hausse sensible par rapport à la période correspondante en 78. Au bureau du registraire on s'attend, une fois

les annulations de cours complétées, à une hausse réelle de l'ordre de 7%. Entretemps, voici la répartition provisoire des inscriptions telle que fournie par le registraire:

PREMIER CYCLE	T. complet	T. partiel	Total
Arts	804	434	1 238
Formation des maîtres	1 395	2 110	3 505
Lettres	653	589	1 242
Sciences	663	490	1 153
Sciences éco. et adm.	1 355	2 258	3 613
Sciences humaines	1 694	1 120	2 814
Etudiants libres et propédeutique	49	499	558
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 613</b>	<b>7 500</b>	<b>14 113</b>
<b>DEUXIEME ET TROISIEME CYCLES</b>	<b>218</b>	<b>665</b>	<b>883</b>
Programmes divers	8	75	83
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>6 839</b>	<b>8 240</b>	<b>15 079</b>

## UQAM-AGEUQAM

En période d'information, au cours de la réunion du 16 janvier, la commission des études a été saisie de «L'état de la question des relations UQAM-AGEUQAM.» Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Michel Leclerc, a parlé de l'urgence de doter l'institution d'une politique

de reconnaissance officielle de regroupements d'étudiants.

Il a précisé qu'un tel projet était actuellement à l'étude et que d'ici à l'été, les membres de la commission auraient probablement à se pencher sur cette politique cadre.

## Commission des études

Lors de l'assemblée régulière du 16 janvier, les membres de la commission des études ont:

- certifié la diplomation de douze étudiants de premier cycle et de douze étudiants de deuxième cycle;
- recommandé au Conseil d'administration l'adoption du calendrier universitaire pour 1979-1980;
- nommé M. Jean Villeneuve, professeur du département des sciences de l'éducation, comme membre du Comité sur l'orientation de la formation des maîtres;
- nommé M. Yvon Perreault au poste de directeur du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA);

• reçu favorablement la demande de création d'un département des sciences comptables;

• reçu le rapport de la sous-commission du premier cycle concernant des précisions apportées aux définitions des activités modulaires. Et mandaté le doyen du premier cycle pour diffuser auprès des modules et des départements les définitions d'activités modulaires;

• adopté la modification du programme de maîtrise en chimie;

• reçu favorablement le rapport annuel du service de l'éducation permanente (1977-1978).

## La coopération internationale

### Un bilan satisfaisant pour 77-78

«Le rapport annuel 78-79 sur l'état de la coopération internationale à l'UQAM est un bilan d'ensemble qui rend compte autant que possible des activités dans le domaine, explique le doyen adjoint des études avancées et de la recherche, M. François Carreau, à qui incombe la gestion de la coopération ainsi que la liaison avec le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI).

Selon M. Carreau, on constate d'une part que les projets intégrés, c'est-à-dire qui impliquent essentiellement des échanges Québec-France-Belgique, reliés à l'enseignement et à la recherche du 2e et 3e cycles, ont atteint un niveau satisfaisant, où la plupart des secteurs de l'UQAM sont intéressés.

Ainsi, comme le mentionne le rapport, le ministère des Affaires intergouvernementales a reçu l'an dernier environ 200 demandes de projets intégrés de la part de toutes les universités québécoises. Du côté franco-québécois, 103 projets ont été retenus; pour l'UQAM, cinq renouvellements de projets et 11 nouveaux projets intégrés ont été accordés. On ne compte qu'un projet intégré accepté au titre de la coopération belgo-québécoise. Sur 24 demandes, l'UQAM a donc reçu 17 réponses positives. Il faut ajouter deux projets intégrés auxquels l'UQAM a participé en 1978, ce qui fait un total de 19.

Au chapitre des ententes de coopération, on constate qu'il n'en subsiste en 78 qu'une seule, dont c'est d'ailleurs la dernière année; il s'agit de l'entente ACDI-MAROC-UQAM, qui remonte à 74 et qui a pour but de contribuer à former des ingénieurs, des statisticiens et des économistes marocains.

Quant aux échanges de boursiers et de stagiaires, ils ont fluctué soit à la hausse, soit à la baisse. A la hausse dans le cas des rapports France-Québec: deux boursiers et cinq stagiaires de recherche français accueillis à l'UQAM, et en contrepartie, six boursiers et deux stagiaires invités en France, ce qui représente un petit progrès par rapport à l'année universitaire précédente. A la baisse par suite du déclin des ententes de coopération: 26 boursiers en 1977-78, en regard de 65 l'année précédente.

L'an dernier, cinq colloques internationaux se sont déroulés à l'UQAM: le Congrès franco-canadien des gens d'images, organisé par le département des sciences de l'éducation; Discours et Histoire, réalisé conjointement par les départements d'études littéraires, de philosophie et de



M. François Carreau

sociologie; L'avenir du socialisme en Europe, tenu par le Centre interuniversitaire d'études européennes; Perspectives nouvelles dans la conservation des fruits et des légumes frais, dont le maître d'oeuvre fut le CRESALA et enfin, le colloque sur la répartition et la sécurité du revenu, initiative du LABREV. Le rapport fait notamment état du caractère interdépartemental (participation de grands secteurs de l'Université) et interuniversitaire (par exemple, professeurs, chercheurs et spécialistes d'autres institutions) plus accentué des colloques.

Permettant de mieux faire connaître les études québécoises ainsi que l'Université du Québec à Montréal dans le monde universitaire français, l'UQAM prend part depuis 1973 au programme de professeurs associés; pendant un an, un professeur désigné enseigne dans une institution universitaire de France. Pour 1977-78, les cinq nouvelles candidatures et le renouvellement soumis par l'UQAM ont été retenus par le MAI et par la partie française.

Enfin, les activités «ad hoc», définies comme «des actions de coopération révélant un caractère ponctuel, ayant des objectifs limités et faisant appel à une seule catégorie de moyens, ayant une portée de développement départemental ou institutionnel» affichent un bilan très positif.

«Nous souhaitons instituer une politique des congrès, colloques et autres événements de types internationaux en fixant des règles de financement et des mécanismes d'évaluation de projets qui soient plus souples et plus démocratiques», conclut M. Carreau. C.A.

## Conseil de module

# Enseignement en éducation physique

Lors de sa réunion du 15 janvier, le conseil de module d'enseignement en éducation physique accordait une large place au bilan des admissions et inscriptions d'hiver, opérations auxquelles tous les membres du conseil, professeurs ou étudiants, ont été étroitement associés.

Le programme d'enseignement en éducation physique est passablement couru: 600 candidats à l'automne (dont 100 admis) et 150 cet hiver parmi lesquels quarante seulement ont été choisis. Le module compte actuellement 272 étudiants à temps complet et 126 à temps partiel. Ils suivent en moyenne 3.8 cours par session. Règle générale, les «temps complet» suivent leurs cours le jour, les «temps partiel», le soir. Les contacts entre eux sont donc rares pour ne pas dire inexistantes.

Évaluant son fonctionnement, le conseil de module a résolu d'apporter des modifications au mode de sélection des étudiants pour l'automne 79, par ailleurs retenu comme seul temps d'admission pour l'an prochain.

«La sélection se fera désormais en deux temps, explique Sylvie Régnier, étudiante et membre du conseil. Une première retiendra les détenteurs d'un DEC et ceux qui auront les meilleurs résultats au test logique; la seconde élimination se fera à partir du test d'aptitudes physiques, qui sera remanié ces mois-ci.» D'autre part, le module n'exigera plus le dossier d'activités physiques, les candidats pouvant trop aisément jouer avec la réalité.

Un professeur et un étudiant ont été chargés par le conseil de module de mettre au point un instrument de mesure pour l'évaluation des enseignements de cette session. Les étudiants du module ont-ils, dans les années antérieures, fait montre d'un grand intérêt pour cette question? «Ils répondent à 70% parce qu'on leur distribue le questionnaire tout juste avant un examen, précise Marc Meloche, également du conseil. C'est qu'on ne voit pas tellement de changement dans les enseignements d'une session



Mlle Sylvie Régnier



M. Marc Meloche

à l'autre. Les professeurs prennent ce qu'ils veulent là-dedans. De toutes façons, on en entend jamais parler après.»

Une révision en profondeur du programme du bacc. sera entreprise par le conseil de module dès la nomination du directeur de module, M. Laval Bolduc agissant, depuis septembre dernier, comme directeur intérimaire. Aux dires des étudiants, c'est la première transformation envisagée depuis que le programme existe. Elle urge en autant que le bacc. actuel, orienté vers l'enseignement, ne correspond plus tout à fait aux débouchés de travail. Ils espèrent qu'un grand nombre de professeurs du département de kinanthropologie, qui fournit bon an mal an les deux tiers des cours offerts au module, s'impliqueront dans ce processus de révision.

Sylvie Régnier et Marc Meloche déplorent l'absence de professeurs permanents au conseil de module. Ils trouvent également regrettable qu'un poste de professeur-membre n'ait pas encore été comblé (5 étudiants - 4 professeurs). Les membres socio-économiques ne sont, par ailleurs, pas encore dans le tableau.

Siégeant au conseil depuis deux années consécutives, Mlle Régnier et M. Meloche disent y consacrer beaucoup de temps: une réunion de 4 heures à tous les quinze jours sans compter le travail à effectuer entre temps. «On s'est demandé, disent-ils, si cela ne pourra jamais équivaloir à un cours libre. Car, finalement, c'est parfois plus formateur que de suivre un cours!» D.N.

## Environnement... [suite de la page 1]

face aux problèmes de l'environnement.»

L'un des objectifs majeurs du programme, note M. Leroux, vise justement à une compréhension de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement pouvant améliorer la situation de l'homme et de son milieu.

Le programme, par ailleurs, est assez souple pour répondre aux demandes spécifiques des étudiants. «Suite à leurs demandes, nous étudions dès à présent la possibilité d'élargir la banque de

cours optionnels, de telle sorte qu'elle réponde mieux aux besoins de chacun.»

Le certificat de premier cycle en sciences de l'environnement est né de l'intérêt du module des sciences techniques — M. Leroux en est le directeur — et de celui de la famille des sciences, pour le domaine de l'environnement. M. Leroux y voit là une heureuse initiative d'autant qu'elle débouche sur une collaboration certaine des instances d'enseignement de l'ensemble de l'Université. H.S.

## lettres à l'Uqam

### «Un nouveau rôle pour la cafétéria»

Parfois, quand je n'ai ni le temps ni le goût de sortir, je mange à la cafétéria. Souvent, je suis astreint à choisir entre deux ou trois mets lourds. Pourrait-on songer à la cafétéria en termes de santé. En termes de qualité de la vie? Plutôt qu'en termes d'immeubles et d'équipements!

On me dira: la cafétéria doit être rentable, elle doit s'autofinancer. Ou encore que ce n'est pas une priorité pour le ministère de l'Éducation. D'accord. Mais j'ai trois petites réponses à cela.

La première, c'est que les prix à la cafétéria ne sont même pas compétitifs avec ceux des entreprises à profit comme les tavernes et les brasseries ou les dîners d'affaires de plusieurs restaurants.

La seconde a trait à la santé. Cessons de voir l'Université comme une usine à diplôme et une boîte à cours où des robots viennent manger. Les humains ont besoin d'être en forme pour penser.

La troisième, et c'est à cela surtout où je veux en venir, touche les communications. Vous ne voyez pas? Moi, je conçois une bonne cafétéria, dans une université, d'abord comme un lieu de rassemblement. Quand est-ce que vous avez le temps de jaser avec le confrère d'une autre discipline, sauf, furtivement, dans l'ascenseur? On est toujours pressé... «J'ai mon cours à une heure, on s'en reparlera.» Et on s'en parle jamais.

L'heure du midi n'est-elle pas le meilleur moment pour jaser sans

avoir l'impression de perdre un temps précieux? Après tout, il faut bien prendre le temps de manger! Depuis quelques années, on s'évertue en divers milieux à rogner le temps du repas comme si c'était un temps vide, perdu, à remplir: concert-midi, conférence-midi, réunion-midi, visionnement-midi... pendant que votre sandwich se coince dans votre oesophage et que vous vous assoyez dans votre jus de tomate!

Pourquoi ne pense-t-on pas à occuper le temps du repas avec le repas? Un «repas-midi» où l'on peut aussi jaser (les deux nourritures sont compatibles). Et, se rencontrer, c'est une priorité. Après tout, qu'est-ce qu'on foute à l'Université si on prend pas le temps de réfléchir. L'homme est aussi un animal social qui réfléchit en groupe.

La cafétéria et le repas, c'est réellement l'espace-temps naturel de la rencontre, du rassemblement.

Faudra-t-il instituer une grève fictive où l'on aurait le temps de se parler sur des lignes de piquetage symboliques!

La cafétéria est-elle, dans l'esprit des administrateurs, une charge inévitable, un mal nécessaire? Si oui, continuons à transformer nos institutions en monstres rentables où il ne sera plus question de ce pourquoi elles ont été créées.

Quant à moi, je continue à croire qu'il faudrait concevoir la cafétéria autrement. Et c'est le moment ou jamais d'y penser avec l'entrée au

nouveau campus.

Ma solution serait — considérant la cafétéria comme une priorité à la santé, à la réflexion, au rassemblement, à la rencontre interdisciplinaire — que cet espace-temps relève non plus du vice-rectorat à l'administration et aux finances mais du vice-rectorat aux communications. Pourquoi pas?

Aubert Hamel  
professeur au  
département de géographie

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

## l'Uqam

volume V, numéro 18  
29 janvier 1979

publié par:  
section information  
Université du Québec à Montréal  
1199 rue de Bleury, Montréal  
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin

photos: service de l'audiovisuel  
Dépôt légal: premier semestre 1979  
Bibliothèque nationale du Québec

## Nouveaux certificats en Lettres

## Un pas de plus vers la pédagogie ouverte

Deux certificats pas comme les autres, dont on est très fier à la famille des lettres, démarrent cette session: le certificat d'enseignement du français à l'élémentaire et celui d'enseignement du français au secondaire.

Il s'agit de programmes de perfectionnement à distance, axés sur le rythme d'apprentissage des individus et fondés essentiellement sur un type de pédagogie ouverte. «Un soupçon d'innovation, précise M. Pierre Chénier, coordonnateur des nouveaux programmes. Rien de renversant. Nous n'avons tout simplement pas la prétention élitiste de définir les besoins des professeurs à leur place. Nous leur faisons confiance. Nous leur fournissons un environnement éducatif (documents, outils, personnes-ressources) avec lequel ils entrent en interaction.»

Cinq groupes d'un maximum de 20 professeurs sont inscrits à

cette première session. A Beaufort, Saint-Jérôme, Chomedey de Laval, Vaudreuil et Napierville. Question de faire tomber les barrières entre les deux niveaux d'enseignement, certains groupes comptent des enseignants de l'élémentaire aussi bien que du secondaire.

Chacune des commissions scolaires locales met à la disposition des étudiants du certificat un ou deux animateurs pédagogiques. Ceux-ci assurent la gestion administrative des programmes, fournissent aux professeurs le support à l'apprentissage et les guident, au besoin, vers d'autres personnes-ressources. Pour que le projet soit cohérent d'un bout à l'autre, les animateurs sont eux-mêmes impliqués dans un processus d'apprentissage semblable à ceux des enseignants, supportés en cela par un animateur dont la réputation n'est plus à faire: M. Guy Beaugrand Cham-

pagne.

Le programme de perfectionnement des maîtres en français (PPMF) mis au point par M. Pierre Andréani, du département de linguistique, comporte trois phases s'échelonnant sur cinq sessions. La phase I en est une d'identification des besoins, «une espèce de chambre de décompression», explique M. Chénier, où l'individu est souvent très dépendant du groupe pour essayer de voir clair dans ses objectifs.»

Il faudra trois sessions aux inscrits pour venir à bout de la deuxième phase centrée tour à tour sur la littérature, sur la communication orale et sur la communication écrite. Durant la dernière étape, l'étudiant établit une synthèse de son cheminement et s'interroge sur ses besoins futurs en perfectionnement.

M. Yvon Courcelles, des sciences de l'éducation, est responsa-

ble de l'encadrement des animateurs et des étudiants cependant que Mme Claire Asselin et M. Joachim Reinwein, du département de linguistique, ont accepté de voir à la bonne marche de la phase II en septembre prochain. Pour le moment, ils évaluent le stock de documents produits par les équipes de l'ancien programme relevant de la Télé-Université (PERMAFRA) et suivent de près le travail des groupes d'inscrits.

Si l'UQAM crédite de telles activités qui n'ont rien à voir avec la pédagogie fermée et encyclopédique, en assure-t-elle pour autant le contrôle qualitatif? Selon le coordonnateur, indissociable du processus de formation, l'évaluation ne peut ici tenir compte de critères objectifs. «Ni ceux d'un programme, dit-il, ni ceux d'un groupe, ni ceux d'un professeur d'université puisque les programmes sont axés sur les personnes.»

«C'est par leur journal de bord, outil de travail numéro un, poursuit M. Chénier, que les étudiants doivent faire la preuve d'un certain nombre d'heures de travail, de leur auto-évaluation, de leurs rencontres avec les animateurs ou les personnes-ressources, des réactions de leurs collègues ou de leurs étudiants à leurs expériences pédagogiques, etc. Après quoi, la notation (bien distincte de l'évaluation) se fait de pair entre l'étudiant et l'animateur.»

Le PPMF n'oublie jamais qu'un professeur en exercice, riche de son expérience professionnelle quotidienne, ne part jamais à zéro et qu'un programme de perfectionnement, si efficace soit-il, n'est toujours qu'une brève étape d'un long processus.

Denise Neveu

## L'informatique ranime les vestiges de la préhistoire

«L'avantage de l'informatique, c'est de brasser un très grand nombre de données en peu de temps», explique M. Jean-François Moreau, chercheur attaché au laboratoire d'archéologie de l'UQAM.

Les données traitées sont de deux ordres: elles ont trait d'une part à la bibliographie, et d'autre part, aux informations de terrain.

Le traitement bibliographique consiste à dresser la liste des ouvrages de référence et à élaborer un système d'indexation des sujets traités. Généralement, on recourt à l'ordinateur de l'UQAM «DEC-10».

Quant aux informations sur les recherches de terrain menées par les archéologues pendant l'été, elles sont mises en fichier informatisé après un tri et une analyse préliminaire, au microscope notamment, pour déterminer leurs caractéristiques. «Il y a possibilité de se brancher sur l'ordinateur de l'UQ (CYBER) à Québec. Mais la réponse tardera à venir à cause de la surcharge», note M. Moreau.

Le mode de fonctionnement informatique en archéologie a été mis au point par M. André Gosselin, archéologue et informaticien en voie de formation. Il permet une indexation stricte et nette, il offre une extrême souplesse dans la fabrication des fiches. Tous les fichiers sont reliés au système TIGRE (traitement informatisé des données pour la gestion, la recherche et l'enseignement) développé par le service de l'informatique de l'UQAM, envers qui, selon M. Moreau, le labo d'archéologie est très reconnaissant. TIGRE permet notamment de fabriquer des listes des résultats de sélection. Ces catalogues de pièces où sont relevées les données depuis le matériel brut des fouilles (outils en pierre, morceaux d'os, etc.) servent à diverses analyses statistiques.

Le grand mérite de l'informatisation de l'archéologie demeure néanmoins la possibilité de représentation graphique bi- ou tridimensionnelle; en deux dimensions (largeur et profondeur), on «reconstitue» par exemple une maison telle qu'elle a été abandonnée à la fin de son occupation. Mais ce plan de redistribution d'objets dans les sites — comme les vestiges d'une maison



MM André Gosselin et Jean-François Moreau: «reconstituer» à trois dimensions.

— se complète encore d'une troisième dimension: la verticalité. Elle peut servir à déterminer les différentes périodes d'occupation, les plus anciennes étant les plus basses, et les plus récentes situées vers le haut. Autant de témoins de différentes cultures à divers âges! Ainsi les sites pré-iroquois comme ceux des Algonquins Cri, chasseurs nomades Ce programme qui fait appel aux trois coordonnées spatiales et rend possibles non seulement les distributions en plan mais aussi en coupe ou en perspective, a été élaboré par M. André Gosselin

(réf. «Informatisation du traitement sous la désignation de GRAPHE ment graphique des données de terrain en archéologie», 289 pages, Labo d'archéologie de l'UQAM, programme TUVAAALUK, avril 1978).

Le fichier bibliographique comporte au-delà de 30 000 titres, tandis que celui des données de terrain emmagasine l'information sur plus d'une cinquantaine de sites (ou endroits qui correspondent à une occupation préhistorique), dont quatre ou cinq très importants, pour 2 000 à 12 000 pièces archéologiques. C.A.

## Au Mont Saint-Bruno, une flore à découvrir

Si le Mont Saint-Bruno est bien connu des amateurs de sports d'hiver, rares sont les gens qui ont découvert la richesse de sa flore. «Plus de 500 espèces» soutient Louise Gratton qui est à mettre la dernière main à une étude floristique du versant sud-ouest du mont, territoire correspondant à la zone classée parc provincial.

Louise Gratton ratisse, comme elle dit, le Mont Saint-Bruno depuis bientôt trois ans. «J'ai récolté au-delà de 20,000 spécimens que j'ai fait sécher, que j'ai identifiés, classés. Mais mon travail n'est pas que descriptif; je poursuis également l'étude phytosociologique, qui est en gros l'évaluation de l'importance de chaque espèce.»

Cette recherche floristique sur l'une des montérégiennes avoisinant le grand Montréal, est conduite dans le cadre d'une thèse de maîtrise en biologie (écologie végétale). Cependant, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche s'y intéresse vivement. «Je travaille durant l'été pour le ministère du Tourisme au parc du Mont Saint-Bruno. J'ai commencé à dresser une carte de la végétation. J'ai aussi travaillé à l'élaboration de sentiers «écologiques.» J'ai participé à une étude sur le contrôle de la spongieuse (chenille). Et, au ministère, on entend utiliser ma thèse pour un futur projet



Mlle Louise Gratton

d'aménagement et de préservation.

«C'était à deux pas de chez moi; j'ai vraiment pris un sujet que j'avais à portée de la main.» En fait, elle précise que l'étude floristique de l'une ou l'autre des montérégiennes l'aurait captivée.

«Peu de recherche, autre que descriptive, n'a été faite sur le sujet, note-t-elle. C'est étonnant quand on considère l'intérêt de ces terrains d'étude et leur proximité de Montréal.» Sur le Mont Saint-Bruno qu'elle connaît maintenant très bien, elle souligne la grande variété des habitats (érablière laurentienne, érablière à caryer, tourbières, zones lacustres, etc.). Elle parle d'espèces rares, de spécimens singuliers. «Cette flore doit être préservée.» Comment?

Louise Gratton ne croit pas aux recettes miracles. Elle pense qu'en botanique comme dans beaucoup d'autres domaines, il s'agit d'informer, d'éduquer le grand public... avant qu'il ne soit trop tard!

H.S.

## Séminaires LARSI-LARSA

Ces séminaires ont lieu le jeudi, à 12h, salle C-2635, pavillon Philippe:

**1er février**  
Laurent Villeneuve (Ecole Polytechnique), «Un nouvel outil de gestion.»

**8 février**  
Roger Héroux (UQAM), «Le coût du capital lors d'une nouvelle émission d'actions au Canada, et le comportement du courtier.»

**15 février**  
Jean-Charles Chébat (UQAM), «Famille, décision et styles de communication.»

**22 février**  
Gasha Geyikdagi (Université Concordia), «Le coût du capital public et le coût du capital privé.»

**1er mars**  
Jean-Marie Deporcq (UQAM), «Socio-technique et nouvelles formes

d'organisation du travail.»

**8 mars**  
Alain Lapointe (UQAM), «Les aspects économiques de la ségrégation ethnique du logement à Montréal.»

**15 mars**  
Pierre Laurin (H.E.C.), «Philosophie pédagogique de l'Ecole des H.E.C.»

**22 mars**  
Panel de professeurs en comptabilité (UQAM), «L'éducation profession-

## Conférences en philosophie du langage

Les conférences suivantes auront lieu au pavillon Read, local 7160, à 20h:

**15 février**  
Claude Panaccio (UQTR), «Les énigmes de la nomination dans la sémantique médiévale.»

nelle en comptabilité et l'université.»

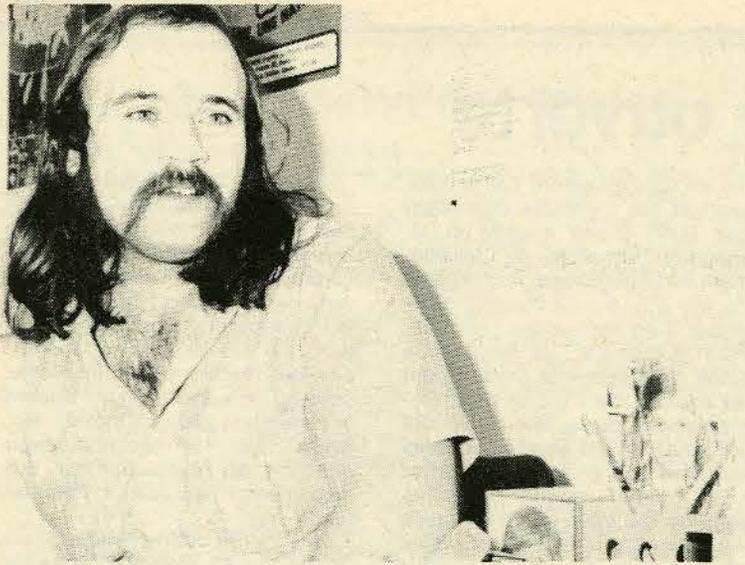
**29 mars**  
Danielle Desbiens (UQAM), «Hétérogénéité de la pensée managériale québécoise.»

**5 avril**  
Guy Robert (UQAM), «Problèmes de mesure du pouvoir personnel.»

Pour tout renseignement supplémentaire, on s'adresse à M. To Minh Chau (au tél.: 282-7721).

**22 février**  
Jean-Paul Brodeur (Université de Montréal), «Sens et discrétion.»

**8 mars**  
Jean-Pierre Paillet (Université Carleton), «Sémantique et jeux de langage.»



M. Yves Bélanger

## L'influence des multi-nationales dans l'industrie de la construction

Pendant cinq ans, Yves Bélanger a oeuvré comme manoeuvre sur les chantiers de construction du Québec. A temps plein ou à temps partiel, pour des petits, moyens ou gros entrepreneurs, cet ex-syndiqué de la CSN-construction en a vu de toutes les couleurs: particulièrement le jour où un gros morceau de ciment a mis fin à sa carrière, en lui tombant sur le dos, d'un quatrième étage. C'est donc en connaissance de cause qu'il a effectué une volumineuse étude sur les «Rapports entre fractions de classe au sein de l'industrie québécoise de la construction», thèse de maîtrise en science politique

déposée récemment et réalisée sous la direction de M. Pierre Fournier.

Son expérience de travail dans une centaine d'entreprises sur un total d'environ 24 000 lui a permis de recueillir une foule de données et de se faire une bonne idée des rapports entre les diverses catégories d'entrepreneurs qui se disputent le marché. Sa démarche s'inscrit dans une problématique plus large: à travers un cas concret, définir les assises du capital québécois, identifier les rapports entre le capital autochtone et les entreprises multinationales, étrangères dans leur totalité. Concrètement, il a tenté de décrire comment s'exerçait cette hégémonie monopoliste, dans une telle industrie.

Parmi les conclusions qu'il nous livre, les plus importantes ont trait à la nature des rapports de domination économique et politique qui caractérisent ce secteur. Le fait, par exemple, qu'une seule négociation détermine, à l'échelle de la province, les conditions de production et de travail (santé, sécurité, salaires, etc.) est fondamental. Six associations patronales représentent l'ensemble des employeurs et sont seules autorisées à négocier. Or, d'après Yves Bélanger, les entreprises multinationales

contrôlent ces associations; elles arrivent à imposer leur vision des choses, ainsi que leurs besoins, à des concurrentes plus faibles; cela favorise, par conséquent, l'adoption de politiques qui les avantagent.

Par ailleurs, poursuit-il, l'intervention de l'Etat à ce chapitre contribue à reproduire ces rapports, voir même à les accentuer: par ses politiques d'allocations des contrats, ses législations... En donnant suite aux recommandations de la Commission Cliche, ajoute-t-il en exemple, on a retiré plusieurs droits à l'appareil syndical, droits qui s'exerçaient notamment à l'intérieur de la Commission de l'industrie de la construction. Entre autres, par la création de l'Office de la construction du Québec, où le comité paritaire patronal-syndical joue un rôle tout à fait marginal: «Conséquences de tout cela: entre 1974 et 1977, le taux d'accidents sur les chantiers a triplé!»

A noter que la dimension syndicale du problème, dont l'analyse était prévue dans le projet initial, a dû être mise en veilleuse à cause de son importance et sa complexité: «Elle exige, à elle seule, plusieurs longues recherches.»

C.G.

## L'art dans les centres d'achat: un aspect de notre culture

Art «chromo» pour certains, art illégitime pour d'autres, la peinture exposée et vendue dans les centres d'achats et les magasins de meubles constitue une partie importante de notre réalité culturelle. Pourtant, on fait comme si elle n'existait pas. L'art officiel — celui des musées et des galeries de la rue Sherbrooke — dédaigne cette production parallèle; des milliers de toiles «consommées» annuellement par autant de Qué-

bécois se trouvent, de facto, bannies de notre culture «savante», puisqu'aucun discours idéologique ou économique ne vient en consacrer le caractère artistique.

cycle sous la direction de Mme Raymonde Moulin, professeur-chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris). Sporadiquement, assistée à l'occasion de quelques étudiants, elle a effectué une série d'entrevues auprès de propriétaires de galeries d'art dans les centres d'achat, de vendeurs à l'emploi des magasins de meubles, de quelques grossistes, et enfin, d'artistes à leur service. Démarche forcément longue et laborieuse puisqu'aucune donnée n'existe encore sur ce sujet.

Premières constatations: ces deux réseaux artistiques sont complètement indépendants l'un de l'autre; les peintres qui desservent une galerie de centre d'achat n'iront jamais exposer dans les musées! Habituellement, ils (ou elles) se spécialisent dans une des catégories de toiles les plus en vogue: les nus, les bateaux, les paysages à l'huile traditionnels, la peinture sur ve-

lours... Leur production est abondante: en moyenne, un tableau par jour. La plupart semblent heureux de leur sort et aimer leur métier. Ils connaissent l'existence du réseau officiel, mais ont choisi de vivre de leur peinture: ils ne veulent pas devenir des artistes pauvres. On y compte une majorité d'auto-didactes: peu d'entre eux ont fréquenté les écoles d'art (sauf les artistes européens), mais tous dessinent régulièrement, depuis leur tendre enfance.

S'ensuit une démythification de leur travail: pour eux, l'acte de créer n'est pas synonyme d'angoisses, d'efforts, de maux de ventre, de temps. Beaucoup peignent d'après des photos qu'ils prennent eux-mêmes ou dénichent dans quelque magazine. Murielle Millard, par exemple, photographie de réels costumes de clowns qu'elle transpose ensuite dans un décor de son choix.

Par ailleurs, les toiles vendues dans les galeries des centres d'achat semblent de meilleure qualité que celles des magasins de meubles: on risque moins d'y acheter une oeuvre produite en série ou issue de procédés mécaniques: dessins imprimés que l'artiste remplit, images imprimées en couleur, recouvertes d'un gel transparent par une main habile.

Quant aux consommateurs, ils deviennent, paraît-il, de plus en plus exigeants quant à la qualité des «produits» qu'ils achètent. «Au fond, commente Francine Couture, ces gens n'ont jamais eu accès à l'art et y accèdent finalement, via leurs centres d'achats.»

Elle poursuivra, pendant un certain temps encore, l'étude du fonctionnement de ce réseau. L'analyse de ses implications et de ses conséquences sociales et idéologiques viendra ultérieurement: «Cela permettra de saisir la réalité artistique d'une façon plus large, de mieux comprendre un fait culturel qu'il ne faut pas oublier.» C.G.



Mme Francine Couture: «Saisir notre réalité culturelle dans sa totalité.»

bécois se trouvent, de facto, bannies de notre culture «savante», puisqu'aucun discours idéologique ou économique ne vient en consacrer le caractère artistique.

Francine Couture, professeur au département d'histoire de l'art, n'entend pas faire l'apologie de cette peinture dite commerciale. Elle a toutefois décidé de faire fi des jugements habituellement portés sur la qualité de ces oeuvres pour en étudier les conditions de production, de diffusion, de consommation. Tel est l'objet d'une recherche amorcée il y a plus de trois ans, en vue de compléter une thèse de 3e

### Bref

M. Michel Allard, directeur du département des sciences de l'éducation ainsi que MM André Francoeur et Robert Savoie, étudiants à la maîtrise, ont collaboré récemment à la publication «Réflexions sur la Fondation d'Etudes du Canada: évaluation interne de huit années d'activités.» Les auteurs sont MM. Robert M. Anderson et Benoit A. Robert.



M. Gaétan Tremblay, étudiant de maîtrise en psychologie.

## Placer les familles en situation de jeu

Deux étudiants de psychologie, l'un inscrit en maîtrise, l'autre au doctorat, sollicitaient récemment la collaboration de familles ayant un ou plusieurs enfants de 6 à 12 ans.

Ces appels à des «volontaires» sont devenus courants dans le milieu universitaire. Mais bien des gens hésitent à y répondre faute de savoir exactement à quoi ils s'engagent.

Gaétan Tremblay, un des membres de l'équipe de recherche explique:

«Notre expérience est toute simple. Elle consiste pour une bonne part à une manipulation de blocs, nous permettant d'observer les relations parents-enfants dans une situation de jeu.

«Nous cherchons à trouver les outils d'une plus grande compréhension des interactions familiales.»

Cette expérience s'inscrit elle-même dans un vaste programme d'intervention psycho-sociale initié par le Centre d'analyse du comportement et d'intervention communautaire (CACIC) sous la direction de M. Camil Bouchard, responsable du Centre. Cinq chercheurs, tous stagiaires au CACIC, travaillent à cette recherche qui a débuté il y a un an et se poursuivra jusqu'à la fin de 1980.

Gaétan Tremblay veut assurer aux gens intéressés par cette recherche qu'ils auront toute liberté de choisir l'heure et le jour qui leur conviennent. Qu'on répondra à toutes leurs questions.

Et qu'on les familiarisera avec le travail de psychologie en leur faisant visiter différents laboratoires du département.

Evidemment, tous les frais de déplacement sont assumés par le CACIC.

On peut rejoindre Gaétan Tremblay ou Jean Thibault par le biais du secrétariat du Centre au numéro de téléphone: 282-4984.

H.S.

## Des émissions... [suite de la page 1]

estiment les responsables du projet; mais l'équipe a un travail considérable à abattre quant aux codes et aux niveaux de langage à utiliser: rien n'a été fait, dans aucun pays francophone, à ce sujet.

A ce chapitre, l'apport de M. Duchesne sera déterminant. Il en ira de même pour l'expérimentation des films sous-titrés: il faudra choisir une population sourde d'environ 100 personnes, émanant de diverses classes sociales, de différents groupes d'âge, souffrant de divers types de surdités.

Par ailleurs, l'analyse des tests d'appréciation auxquels ils seront soumis, après le visionnement des documents, ne pourra se faire sans la contribution d'autres professeurs, spécialistes et étudiants de l'UQAM.

M. Duchesne ajoute que l'institution sera vraisemblablement

## Calendrier universitaire

### Jusqu'au 20 mars

Période d'annulation de cours sans mention d'échec et sans remboursement des frais de scolarité.

### 1er mars

Date limite pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants (1er, 2ième et 3ième cycles) pour la session d'hiver 1979.

### 13 avril

Congé du Vendredi Saint.

### 16 avril

Congé du lundi de Pâques.

### 23 avril

Fin de la session d'hiver 1979.

### 1er mai

Remise des résultats des cours de la session d'hiver 1979 au bureau du Registraire.

## Erratum

L'Assemblée internationale des secrétaires généraux d'université aura lieu à Montréal du 21 au 24 mai prochain — non à l'automne, comme on l'écrivait dans la dernière livraison de «l'UQAM». Les réunions se tiendront aux H.E.C.

A l'invitation de la secrétaire générale de l'UQAM, Me Lise Langlois, qui est également présidente de l'Association des universités francophones du Canada, les participants seront reçus à l'UQAM et visiteront le nouveau campus.